



CHEVROUX

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 54 - Mars 2016

Nouvelle Municipalité - dès le 1^{er} juillet 2016

Nous avons le plaisir de vous informer que suite à l'élection du dimanche 28 février 2016, les nouveaux élus à la Municipalité - pour la législature du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021 - sont :



(de gauche à droite) Jérôme Schüpbach, Corinne Ranzoni,
Jean-Daniel Curchod - Syndic, Catherine Annen et Jacques Mayor.

La population a été conviée à un apéritif dinatoire offert par ces derniers le dimanche 28 février 2016 à 18h00 à la Salle du Conseil général.

M. Charles-Edouard Bonny - Président du Conseil général prit également la parole, rappelant que le lundi 25 avril prochain à 19 h 30 aura lieu la soirée d'assermentation du Conseil général de Chevroux et de la Municipalité, présidée par le Préfet du district de la Broye-Vully - M. Olivier Piccard.

Billet de M. Jean-Daniel Curchod - Syndic

STEP régionale bassin versant de Payerne - **RAPPEL**

Les modifications de la loi sur la protection des eaux décidées par le Parlement fédéral sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.



Elles incluent la perception par la Confédération d'une nouvelle taxe destinée à financer les mesures de réduction des micropolluants dans les stations d'épuration.

Chaque habitant raccordé au réseau des eaux usées devra s'acquitter d'un montant supplémentaire de neuf francs par année, jusqu'au raccordement définitif à la STEP régionale.

Sous l'impulsion des cantons de Vaud et Fribourg et des STEP «en état d'urgence», une charte a été signée en 2010, afin de privilégier la régionalisation de l'épuration dans le bassin versant de Payerne.

Avec l'important accroissement de la population, plusieurs STEP dont la nôtre, arrivent à saturation et toutes ont fait le constat qu'une régionalisation pouvait être la solution la plus optimale et rationnelle.

L'étude de faisabilité a démontré que l'idée d'une régionalisation des STEP était faisable autant techniquement que financièrement.

Les STEP partenaires sont :

- ◆ Chevroux, Corcelles-Payerne, Corserey, Montagny, Payerne, Tornay, AGMV (Grandcour-Missy-Vallon), AIPG (Association Intercommunale de la Petit-Clâne).



L'endroit idéal de la nouvelle STEP serait un terrain situé derrière l'actuelle STEP de Payerne, le long de la Broye.

./..

Billet de M. Jean-Daniel Curchod - suite

Afin de raccorder toutes les STEP, il est prévu de rationaliser au maximum la construction de conduites, en passant par des ouvrages existants, ou en rejoignant deux STEP dans une même conduite pour aller en direction de Payerne et de son réseau.

Pour la STEP de Chevroux il s'agit de se raccorder d'ici 2019 sur la STEP de l'AGMV à Grandcour qui a les capacités d'absorptions.

Un comité de pilotage a été mis en place, dont la première tâche est de se lier par la signature d'une convention de partenariat, jusqu'à l'adoption des statuts, à l'horizon 2018.

D'ici-là, l'étude devra être approfondie, notamment sur les points suivants :

- ◆ Négociation des terrains et démarches pour la mise en zone ;
- ◆ Création de la nouvelle association et rédaction des statuts ;
- ◆ Poursuite de l'étude technique.

Une fois la nouvelle entité créée, la phase concrète débutera avec la mise en soumission des travaux, l'adjudication, le regroupement des STEP pour la mise en eau prévue entre 2022 et 2025.

Le projet en chiffre :

- ◆ Kilomètres de conduites à construire : 23 ;
- ◆ Nombre de stations de pompage : 8 ;
- ◆ Coût total : 74 mios (subventions non déduites) ;
- ◆ Création de l'association : 2018 ;
- ◆ Mise en eau : 2022 – 2025.

Jean-Daniel Curchod
Syndic



Les nouveaux jeunes citoyens de Chevroux

Le vendredi 22 janvier 2016 en soirée, la Municipalité in corpore, en compagnie du Président du Conseil général, a invité les cinq jeunes citoyens qui ont atteint leur majorité civique en 2015, soit :

Jolan Thévoz, né le 24 janvier 1997

Lionel Pradervand, né le 21 mars 1997

Fanny Bonny, née le 8 juillet 1997

Patricia-Laura Yerly, née le 3 décembre 1997

Shona Roux, née le 28 décembre 1997

et également celles et ceux qui atteindront leur majorité civique en 2016, soit :

Loïc Maire, né le 4 janvier 1998

Florian Chevey, né le 5 janvier 1998

Tierra Garcia Calvo, née le 20 mars 1998

Julia Inchaurregui, née le 28 mai 1998

Manon Bauwens, née le 29 mai 1998

Fabien Annen, né le 6 juillet 1998

Romain Ranzoni, né le 21 juillet 1998

Gaël Moret, né le 12 août 1998

Anaïs Thévoz, née le 13 août 1998

Matthieu Wolf, né le 12 septembre 1998

Dorian Küenzi, né le 26 septembre 1998

Katia Jaquier, née le 1^{er} décembre 1998

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.



Les nouveaux jeunes citoyens de Chevroux



16 des 17 jeunes invités ont participé à la soirée (manque Mlle Patricia Yerly - excusée), encadrés par le Syndic, M. Jean-Daniel Curchod, ses trois collègues Municipaux MM. Jacques Mayor, Jean Cuany et Jérôme Schüpbach, accompagnés par le Président du Conseil général, M. Charles-Edouard Bonny.

Ils ont été accueillis au caveau communal pour la partie officielle, où leur a été remis leur cadeau, puis la soirée s'est poursuivie au bowling de Sévaz, suivi d'un repas organisé au restaurant du Port.





Nous leur souhaitons un bel avenir et les encourageons à prendre part à la vie communale et pourquoi pas à rejoindre le Conseil général.

La Municipalité

Calendrier des manifestations 2016

18 & 19 mars	Soirées Chœur d'hommes - Grandcour	
26 mars	Glisse-Club : vente de gâteaux du Vully & apéro-raclette	
3 avril	Course aux œufs : Sté de Jeunesse - Chevroux	
13, 15, 16, 20, 22 & 23 avril	Soirées - spectacles au Beaulieu à Payerne Chœur Mixte « La Chanson du Lac » de Chevroux	
13, 15, 16, 22 & 23 avril	Soirées annuelles : Chœur d'hommes - Missy	
30 avril	Tirs obligatoires : Abbaye de Chevroux	
1 ^{er} mai	Giron de chant à Combremont-le-Petit : Chœur d'hommes - Missy	
4 au 6 mai	Fêtes de l'Ascension : Société de Jeunesse - Chevroux	
6 mai	Tirs d'Abbaye - Chevroux	
7 & 8 mai	Giron des Musiques Broyardes à Léchelles : « La Lyre » - Grandcour	
3 au 6 juin	Fête de Grandcour	
4 juin	Régate d'ouverture : CVC - Chevroux	
5 & 6 juin	Fête du village : Société de Jeunesse - Grandcour	
5 juin	Tir de groupe - Les Amis Réunis - Grandcour	
6 juin	Tirs d'Abbaye - Les Amis Réunis - Grandcour	
10 juin	Soirée Pizza - refuge de Chevroux	
11 juin	Tournoi final des vétérans : FC Ressudens	
16 juin	Loto à Rueyres : FC Ressudens	

Calendrier des manifestations 2016 (suite)

17 au 19 juin	Fête fédérale des musiques à Montreux : « La Lyre » - Grandcour	
24 au 26 juin	Fête de Jeunesse et Abbaye - Missy	
25 juin	Journée d'initiation au « SUP » à la plage de Chevroux (Paddle) & Initiation au « Nordic walking » - place du port de Chevroux	
1 ^{er} & 2 juillet	Tournoi junior et tournoi humoristique - FC Ressudens	
1 ^{er} juillet	Tournoi de pétanque	
4 au 8 juillet	Cours Optimist 1 : CVC - Chevroux	
11 au 15 juillet	Cours Optimist 2 : CVC - Chevroux	
16 juillet	Kermesse et friture : Chœur Mixte - Chevroux	
23 juillet	Régate de la Voile d'Or : CVC - Chevroux Kermesse : « La Lyre » - Grandcour	
30 & 31 juillet	Motocross - Chevroux	
1^{er} août Chevroux	Marché villageois et animations - le matin ; Tournoi de Pétanque : « La Chevrotine » Fête Nationale - en soirée	
6 & 7 août	Rencontre des Vieux bateaux : CVC - Chevroux, soirée Jazz et friture	
11 septembre	Fête paroissiale	
17 & 18 septembre	Régate de clôture : CVC - Chevroux, soirée fondue	
9 octobre	Fête des récoltes : Paroisse & « La Lyre » - Grandcour	
27 au 30 octobre	Comptoir du Vully à Salavaux - Invitée : Commune de Grandcour	
5 novembre	Vente paroissiale à Grandcour	

Sincères remerciements à nos concierges



Le mercredi 4 novembre 2015 la Municipalité a convié le personnel (concierges) à un souper de remerciement.

Il s'agit de Mmes Monique Honsberger (refuge, église), Dulcellina Bizzaro Roque (sanitaires du port), Martha Orellana (halle multifonctions, école), Christine Knöpfel (bâtiment communal) et M. Philippe Corminboeuf (camping).

Ils contribuent à rendre la vie plus belle à tous nos estivants, locataires, visiteurs et à notre population.

Nous tenons encore à les remercier sincèrement pour les services rendus et travaux effectués pour notre commune tout au long de l'année et pour celles à venir.

Nonagénaire en 2016 à Chevroux



Notre commune a l'honneur de compter un nonagénaire de plus en cette année 2016.

M. Roger Wolf né le 20 mars 1926

La Municipalité de Chevroux a le très grand plaisir de lui adresser ses vœux les meilleurs à l'occasion de ce bel événement et lui souhaite encore de belles années et surtout la santé.



Elections - votations

Le bureau électoral de la commune rappelle à tous les votants que la carte de vote doit porter votre **signature personnelle valide** ainsi que votre **date de naissance complète** et que **les enveloppes doivent être fermées (collées)**, faute de quoi le vote ne pourra pas être pris en compte.



Merci de respecter impérativement les conditions imposées par le Canton respectivement la Confédération, ainsi que les horaires d'ouverture du bureau de vote.

Se recommande le bureau électoral

Site internet - Arrêt de notre webmaster

Voilà 3 ans que Mlle Laura Jan du Chêne a créé et géré de façon parfaite notre magnifique site communal.

Elle a malheureusement décidé de ne pas poursuivre son mandat et nous a fait part de sa décision d'arrêter sa collaboration à fin décembre 2015 (surcharge de travail dû à ses études).

Nous lui avons donc remis une petite attention et la remercions chaleureusement pour ses services, toujours effectués à notre entière satisfaction, avec gentillesse et bonne humeur.

La gestion du site sera reprise par le bureau communal.



Message de reconnaissance pour Yvette Garin



« Voilà presque une année que notre maman, Yvette Garin, habitante du village pendant cinquante ans, nous a quittés, après deux ans passés dans un EMS de Lausanne.

Nous aimerions rappeler à cette occasion combien elle était attachée à Chevroux ; elle se souvenait de toutes les personnes, au village et dans la région, avec qui elle avait noué des liens, souvent des liens d'amitié.

Nous souhaitons exprimer ici, à tous ceux qui l'ont connue et aimée, toute notre gratitude – avec la sienne – pour tant d'années de joyeux échanges. Ces souvenirs nous sont précieux ! ».

Claire Garin et famille

C'est au cimetière de Rochefort (Neuchâtel) qu'elle repose maintenant.



NORDIC
WALKING



WALKING



RUNNING



AQUAGYM



FITGYM

CHEVROUX VOUS PROPOSE UNE

INITIATION GRATUITE DE **NORDIC WALKING**

LE SAMEDI 25 JUIN 2016
DE 13H30 A 15H00

RENDEZ-VOUS
Place du Port



Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !
Venez découvrir les bases de la marche nordique.

INSCRIPTION :

Administration communale - Chevroux
026 667 10 05
admin@chevroux.ch

www.allezhop-romandie.ch

Promotion Santé Suisse



JOURNÉE D'INITIATION AU STAND UP PADDLE

SAMEDI 25 JUIN 2016

Comme vous le savez, en juillet 2015 nous avons organisé sur nos rives le championnat suisse de SUP (Stand Up Paddle) ainsi qu'une journée d'initiation.

Cet événement a rencontré un franc succès et pour cette raison nous organisons, non pas un nouveau championnat suisse, mais simplement une journée d'initiation et de test de planches, afin de faire prospérer ce sport, qui s'identifie si bien à notre village, et d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre Association.



Programme de la journée :

dès 10h00 Accueil des participants
Parcours d'initiation
Ouverture des stands exposants
Ouverture de la tonnelle
(vin, bière, caipirinha, etc.)



dès 11h00 Grillades
dès 15h30 Inscription pour une course humoristique
dès 16h00 Départ de la course
vers 19h00 Remise des prix



Carte journalière pour les bateaux



Comme chaque année, la commune met gratuitement à disposition des habitants, des locataires du camping communal et des propriétaires de chalets et cabanons, une carte journalière pour les bateaux.

Cette dernière sera également à disposition des habitants de la région au prix de **CHF 20.- (vingt francs)**.

Pour se procurer une carte journalière, il suffira de la réserver au guichet du bureau communal ou par téléphone au 026 667 10 05.

Cette carte journalière autorise le porteur adulte (valable pour un adulte et enfants accompagnants) à naviguer avec les bateaux de la LNM (Sté de Navigation Lacs Neuchâtel et Morat SA), sur les 3 lacs de Morat, Neuchâtel, Biemme, pendant une journée. Le transport des vélos est inclus. La carte journalière est valable uniquement sur les courses horaires. Toutes les courses spéciales n'en font donc pas partie.

La commune de Chevroux encourage les passagers à embarquer au port de Chevroux. N'oubliez pas d'appeler la LNM au moins 24 heures à l'avance au 032 729 96 00.

Les cartes journalières payées ne peuvent pas être annulées. En cas d'empêchement le montant payé n'est pas remboursé.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons bien du plaisir à la découverte de notre belle région et de ses lacs.



Société de tir d'Abbaye de Chevroix

Dates des tirs 2016 à Chevroix :

Tirs militaires : Samedi 30 avril 2016
Heures : 08h00 – 12h00
Lieu : Stand de Chevroix

Tirs d'Abbaye : Vendredi 6 mai 2016
Heures : 08h00 – 13h00
Lieu : Stand de Chevroix



Société d'Abbaye des tireurs à la carabine - Chevroix

L'Abbé-Président Michel Demierre

079 524 25 67

demierre.mitch@gmail.com

La Municipalité propose un « job d'été »

La Municipalité propose comme chaque année des jobs d'été aux jeunes répondant en priorité aux critères suivants :

- ◆ être motivé(e)s
- ◆ être ponctuel(le)s
- ◆ avoir 16 ans révolus
- ◆ être, si possible, titulaire d'un permis de conduire

La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de recevoir vos offres de motivation.

NB. nombre de places limité.





Cours OPTIMIST / LASER 2016

L'objectif du Cercle de la Voile de Chevroux « Les Flibustiers » est de rendre la voile accessible à tous les enfants de 8 à 14 ans, quels que soient leur niveau et leurs aptitudes.

Exigences :

- Être âgé(e) de 8 à 14 ans ;
- Savoir nager.

Si la voile te « branche » ou si tu désires vivre une aventure fantastique et inoubliable, viens nous rejoindre cet été !

Dates et horaires des cours :

1^{er} cours du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2016

2^{ème} cours du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2016

de 9 h 45 à 16 h 30.

Contact :

Richard Krebs - Responsable Juniors - CVC

079 605 42 67

Matthias Bleile - Moniteur J+S et responsable des cours

026 662 11 55

<http://cvc-flibustier.ch>



AUX PLATS MIJOTES

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Mesdames Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent chez elles pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux

Horaire et date A midi, les lundis
4 avril, 2 mai et 6 juin 2016

Participation CHF. 15.- tout compris

Renseignements Margrit Thévoz
Inscriptions 079 733 39 42
Jusqu'au vendredi précédant le repas

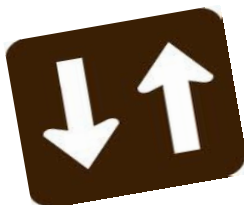
Pour le bien-être moral, physique et matériel des personnes en âge AVS.



Contrôle des habitants - rappel

Toutes les personnes qui **arrivent** ou **partent** de notre Commune sont tenues de s'annoncer personnellement, **dans les huit jours**, au Bureau communal.

Merci d'avance de votre collaboration.



Déchetterie

Nous informons la population que, lors de l'établissement du budget 2016, la Municipalité a décidé d'augmenter à CHF. 0.80 le prix au kilo de déchets à partir du 1^{er} janvier 2016.

La Municipalité rappelle que tous les déchets déposés dans la benne compactante doivent obligatoirement être mis préalablement dans des sacs poubelles fermés.

D'autre part il est strictement interdit de mettre dans la benne compactante des boîtes en aluminium, ainsi que du verre, qui bloquent les pistons et endommagent la machine ; d'autant que ces matériaux sont récupérés gratuitement à la déchetterie.

Tous les contrevenants feront l'objet de sanction.

Nous vous prions de vous conformer à ces directives et vous remercions par avance de votre collaboration.



La Municipalité





L'agence postale de Grandcour est à votre service pour :

- ◆ Dépôt et retrait de lettres et colis ;
- ◆ Achat de timbres à CHF. 1.-, CHF. 0.85, CHF. 1.40 et CHF. 2.- (carnet de 10 timbres autocollants uniquement) ;
- ◆ Achat de PostPac n° 1 et n° 2 ;
- ◆ Paiement de vos factures avec la PostFinance Card ou Maestro (sans frais) ;
- ◆ Retrait d'argent cash avec la PostFinance Card, maximum CHF. 500.- par jour (CHF. 50.- garanti à tout moment).

Toutes les prestations ne sont pas disponibles auprès de l'agence postale, notamment payer en liquide des factures et faire de la monnaie.

Si vous recevez un avis de retrait dans votre boîte aux lettres / case postale, votre colis / lettre recommandée ne sera à votre disposition à l'agence postale que le jour ouvrable **suivant**.

Vous avez la possibilité de **prolonger le délai de garde** et / ou demander une **deuxième présentation** pour les envois conservés par l'agence (colis et recommandés). Ceci n'est systématiquement possible que via le service à la clientèle.

Tél. 0848 888 888

E-mail : serviceclientele@poste.ch



Chardons, folle avoine / Plantes nuisibles

Comme chaque année, la Municipalité rappelle aux agriculteurs et propriétaires de terrains, sis sur le territoire de la Commune de Chevroux, que les chardons, la folle avoine et les lampés etc. doivent être détruits, selon la réglementation, pour éviter la propagation de ces plantes nuisibles.



En effet, le règlement cantonal sur la protection des végétaux précise que la lutte contre le chardon des champs, les cirses vulgaires et laineux, ainsi que contre la folle avoine doit intervenir avant la formation des organes de reproduction, à savoir les graines dans le cas de ces plantes.

La lutte est obligatoire sur les terrains agricoles, viticoles, arboricoles, maraîchers, y compris les jardins d'agrément, le bord des routes, les haies et les lisières de forêts, les pâturages boisés, les voies de chemin de fer, les terrains destinés à la construction, les terrains en friche et les gravières. Elle peut s'étendre à l'entier du territoire lorsque le risque de dissémination peut facilement s'étendre aux terres agricoles.

La Municipalité demande aux agriculteurs de faucher les banquettes. Il est interdit d'y laisser des plantes nuisibles.

Merci de votre collaboration



Plantes exotiques envahissantes

Elles sont si belles et pourtant...

Nous informons la population qu'une brochure d'information sur les plantes exotiques envahissantes, élaborée par la Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB), est disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://www.efbs.admin.ch/fileadmin/efbsdaeien/dokumentation/Publikationen/Broschuere_Invasive_Pflanzen_F.pdf



Feu bactérien

Et en voilà d'autres...

Nous signalons ou rappelons que la plantation de certaines plantes-hôtes du feu bactérien est proscrite. Il s'agit des *Cotoneaster* sp., des *Photinia davidiana* et des *pyracanthas* (buissons ardents).

Plantes interdites dans toute la Suisse



Cotonéaster



Photinia davidiana

Afin de mieux vous aider à identifier ces plantes indésirables, un document avec illustrations est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/paiements-directs-et-autres-contributions/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bacterien/>

D'autre part, nous vous rappelons que face à une plante suspectée d'être atteinte par le feu bactérien, il est obligatoire de l'annoncer au contrôleur communal ou à la Police phytosanitaire qui organise la lutte contre cette maladie dans le Canton (021 557 92 72).

Merci d'être vigilants.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Agroscope

Changins-Wädenswil ACW

SDIS Broye - Vully

Dates des exercices 2016 :

Genre	Date	Lieu	Horaire
Exercice 1	19 mars	Grandcour	09h00-11h00
Exercice 2	28 mai	Chevroux	09h00-11h00
Exercice 3 de nuit	14 septembre	Missy	19h30-21h30
Exercice 4	12 novembre	Grandcour	09h00-11h00

Point de contact exercice : Chevroux et Grandcour -
loge du feu Missy -
bâtiment communal

La présence aux activités du SDIS **est obligatoire**.

Vous pouvez remplacer un exercice manqué dans votre DAP par un autre exercice dans un DAP voisin. Pour ce faire, il est impératif d'annoncer la rocade aux 2 chefs de sites.

Merci d'avance.

SDIS Broye - Vully



Coup de balai 2016

La commune de Chevroux prend part à la journée « Coup de balai 2016 » le vendredi 15 avril 2016.

Elle est organisée, comme chaque année, en collaboration avec les classes de Chevroux.



Poste de gendarmerie mobile

Buts et missions :

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage. Favoriser les contacts avec la population et avec les autorités.

Offrir aux citoyens les services de base d'un poste de gendarmerie, directement dans les secteurs où il n'y en a pas et là où on en a besoin.

Renforcer cette action simultanément par une patrouille à pied ou à vélo.

Votre police cantonale



Passeport vacances - Edition 2016

du 11 au 16 juillet 2016

et

du 8 au 13 août 2016



Cette année, les inscriptions se feront en ligne, ce qui implique un changement de procédure :

1. Inscription par internet **du 18 au 30 avril 2016** sur le site du passeport : www.passvacpayerne.ch (si besoin, profiter de l'aide de membres du Comité le 20 avril 2016 de 18h à 19h30 au local à l'Ancien Hôpital - Payerne).
2. Achat du programme définitif **le 25 mai de 18h à 19h30** à la salle de la paroisse catholique (2^{ème} vente le 27 mai à 10h au local).

Toute l'équipe sera à votre disposition pour les questions ou remarques dès le 18 avril prochain :

natel du passeport (079 254 86 04) ou
par mail info@passvacpayerne.ch

Nous nous réjouissons de partager ces deux semaines avec vos enfants.



Fête fédérale de lutte suisse - Estavayer 2016

L'année 2016 sera marquée, dans la région de la Broye, par l'organisation de la Fête fédérale de lutte Estavayer2016.

Pour que la fête soit belle il est nécessaire de pouvoir compter sur l'engagement de nombreux bénévoles. Pour faire partie des bénévoles il suffit de s'inscrire.

Des chambres d'hôtes et logements sont également recherchés.

<http://www.estavayer2016.ch/>



Carte des dangers naturels

La Municipalité rappelle que les cartes de dangers naturels et la documentation y relative, concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir, peuvent être consultées sur demande au bureau communal durant les heures d'ouverture.

A QUI INCOMBE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DE PROTECTION ?

Le propriétaire, privé ou collectivité publique, d'un ouvrage de protection est responsable de son entretien.

Selon la situation, ces frais peuvent être partagés entre les propriétaires bénéficiaires de la mesure de protection.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les cartes de dangers naturels peuvent être consultées auprès des services communaux et seront progressivement publiées sur le guichet cartographique cantonal (www.geoplanet.vd.ch).

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'administration communale ou sur le site Internet des dangers naturels, notamment les documents suivants :

- Vade-mecum
- Questions fréquentes
- Directive cantonale sur les dangers naturels
- Transcription des dangers naturels dans les plans d'affectation et permis de construire – Guide pratique vaudois

LIENS UTILES:

www.vd.ch/dangers-naturels
www.bafu.admin.ch/naturgefahren
www.dangers-naturels.ch
www.planat.ch
www.protection-dangers-naturels.ch
www.eca-vaud.ch/prevenir



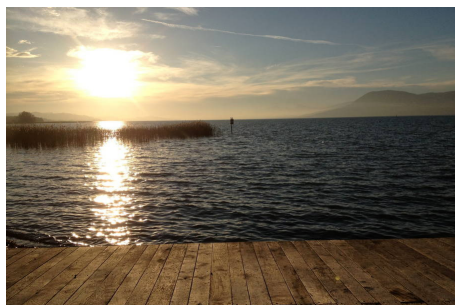
Les Terrasses du Lac SA - Chevroux



Encore 2 très beaux appartements neufs à louer (3.5 pièces) -
situés Rue de la Motte 2 à Chevroux
Situation tranquille

Pour tout renseignement :

Mme Joëlle Gasser
COGESTIM PAYERNE
026 662 48 62
payerne@cogestim.ch
www.cogestim.ch



Vous voulez devenir actionnaire de la société « Les Terrasses du Lac SA »
(valeur de l'action CHF. 1'000.- / mille francs), ou augmenter votre
portefeuille d'actions, prenez contact avec le Président du Conseil
d'administration, Monsieur Marcel Cuany - 079 345 08 76.

Ouverture d'une permanence de La Fraternité à Payerne, dont l'objectif est de couvrir toute la région de la Broye vaudoise, financée par le **Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)**.

Service social spécialité pour immigré-e-s sous forme de permanences sociales collectives ou de suivi individuel.

- ◆ Informations et conseils, soutien dans des démarches socio-juridiques et administratives (droit des personnes)
- ◆ Recherche de solutions aux problèmes et défense des intérêts des immigré-e-s
- ◆ Accompagnement, orientation et écoute

Rue de Lausanne 39
1530 Payerne

Tél. 021 213 03 53

www.csp.ch/vd/prestations/consultations/migration/fraternite/



Histoires de PARENTS dans la Broye

Etre parents ce n'est pas facile... gérer les devoirs, faire preuve d'autorité, être aimants... **C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !**

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés entre 3 et 14 ans ? Vous vivez des difficultés en lien avec leur éducation ? **Histoires de PARENTS** vous propose de prendre du temps pour chercher des réponses avec vous.

Depuis 2009, nous accompagnons des parents dans la région de la Broye vaudoise. Pour assurer une proximité, des activités de groupe auront lieu régulièrement à Payerne (Route de Lausanne 25).

Exceptionnellement nous organisons un groupe printanier délimité dans le temps. Cette session prendra fin, en principe, en juillet 2016. Pour participer les parents peuvent nous contacter d'ici mi-mars à notre permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h (sauf le mercredi) : **0848 044 444**

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la Fondation Jeunesse et Familles et sur notre page Facebook :

<http://www.histoires-de-parents.ch>

<http://www.facebook.com/histoiresdeparents>

Centre de collecte de sous-produits animaux

CCSPA – Payerne *Centre de collecte de sous-produits animaux* (déchets carnés)

Route de Grandcour 86 - 1530 Payerne

Tél. 026 / 660'36'12 Urgences : 079 / 241'41'07

HEURES D'OUVERTURE 2016:

du lundi au samedi de 08h00 à 11h30

Le centre est fermé tous les après-midi,

ainsi que les jours fériés suivants :

Vendredi 1^{er} janvier (Nouvel An)

Samedi 02 janvier (Nouvel An)

Vendredi 25 mars (Vendredi-Saint)

Lundi 28 mars (Pâques)

Jeudi 5 mai (Ascension)

Lundi 16 mai (Pentecôte)

Lundi 1^{er} août (Fête nationale)

Lundi 19 septembre (Jeûne fédéral)

2017

Lundi 02 janvier 2017 (Nouvel An)

Afin de respecter l'horaire de travail de l'ouvrier équarrisseur et en raison du temps de prise en charge plus important (manutention, coupe des têtes), les cadavres des gros bovins seront acheminés au centre avant 10h30.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Association intercommunale du

CCSPA - Payerne

Centre de collecte de sous-produits animaux

Case postale 14 - 1530 Payerne

Secrétaire 026 / 662'65'30

e-mail alexandre.rapin@payerne.ch